

**Procès-verbal de la séance du Conseil général de Fontainemelon  
du lundi 02 juin 2008, Maison de Commune, à 20h00**

---

Conformément à l'article 3.3. du règlement général de commune, M. Jean-Jacques Bolle ouvre la séance.

Avant de passer au point 1, il effectue le discours suivant pour la nouvelle législature qui débute ce soir :

*"Mesdames et Messieurs,*

*Il est 20h01, je déclare ouverte la première séance du Conseil général de la législature 2008-2012.*

*Occuper le perchoir, ça ne m'était encore jamais arrivé après 32 ans de participation au sein des autorités, mais le faire simplement parce qu'on est le plus vieux n'est pas ce qu'il y a de plus gratifiant... un dinosaure quoi... mais bref, passons ! Je recommence !*

*Mesdames et Messieurs, Chers amis,*

*Il est 20h02, la séance est ouverte.*

*Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection. Mais permettez-moi surtout de vous remercier d'être là.*

*Et être là, dans notre microcosme politique communal, ce n'est pas simplement lever la main pour un oui, un non, voire une abstention. Non, être là, à mon sens, c'est participer, et devoir participer activement à la vie de notre commune, à son développement, à l'amélioration des conditions de vie de ses habitants, à la conservation du milieu naturel qui nous entoure et qui nous est cher. Et tout cela ne peut se faire que si chacun de vous, chacun de nous, prend sa part de travail et de responsabilités au sein de l'une ou l'autre commission ou autorité, pour le bien de la collectivité.*

*Cela s'est fait hier, cela se fait aujourd'hui, cela se fera aussi demain.*

*Dans une époque où l'individualisme prend de plus en plus de place, où le privé prend le pas sur le collectif, où l'égoïsme et la liberté personnelle l'emportent trop souvent sur le bien-être général, il faut que des gens comme nous, les élus, acceptent de donner de leur temps et de leurs forces pour assurer à la commune et à ses habitants une prospérité et un mieux-être que toutes et tous sont en droit d'attendre.*

*Alors, en ce début de législature, je formule le vœu que chacune et chacun d'entre nous participe activement et le fasse dans le respect des idées des autres et dans la collégialité nécessaire, au-delà, parfois, du choc des idées ou des prises de position.*

*Cela s'est fait dans le passé, cela se fait, cela se fera dans l'avenir, j'en reste convaincu.*

*Et permettez-moi de terminer en citant les paroles d'un homme que j'admire beaucoup, le généticien et philosophe Albert Jacquard, qui a dit : "Si je fais quelque chose, je peux me tromper. Si je ne fais rien, je suis sûr de me tromper." Je vous remercie de votre attention."*

**Ordre du jour :**

1. Appel
2. Nomination du bureau du Conseil général :
  - a) du Président
  - b) du Vice-Président
  - c) du Secrétaire
  - d) du Secrétaire-adjoint
  - e) de 2 questeurs
3. Nomination de 5 membres au Conseil communal
4. Procès-verbal de la séance du 21 avril 2008
5. Demande de crédit pour la mise en place de moyens techniques permettant le comptage des énergies / charges (chaleur + eau) utilisées dans l'immeuble de la rue du Centre 7-9
6. Divers

M. Jean-Jacques Bolle demande si quelqu'un a une modification à faire à l'ordre du jour. Il explique que le plus jeune élu présent fonctionne comme secrétaire et que les 2 plus jeunes suivants fonctionnent comme questeurs.

**1. Appel :**

M. Ludovic Héлары procède à l'appel.

- 29 Conseillers généraux présents
- 3 Conseillers généraux excusés, soit : MM. Joël Frossard, Francisco Gomes et Albin Liechti
- 1 Conseiller général absent, soit : M. Eric Prost
- 1 Administrateur présent
- 1 personne de l'administration communale présente

La majorité est à 15 voix et changera après l'élection du Conseil communal.

M. Jean-Jacques Bolle donne lecture de deux lettres d'excuses, soit celles de MM. Francisco Gomes et Albin Liechti, qui ne pourront être présents ce soir. Il informe également que M. Joël Frossard est excusé.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de démission de la Commission scolaire pour le 30 juin 2008 de Mme Marjorie Winkler, qui quittera la localité.

**2. Nomination du bureau du Conseil général :**

Les candidats présentés par les groupes sont élus tacitement, par applaudissements, soit :

- |                       |   |                          |                                       |
|-----------------------|---|--------------------------|---------------------------------------|
| a) Présidente         | : | Mme Fabienne Kunz Brenet | présentée par le groupe socialiste    |
| b) Vice-Présidente    | : | M. Eric Prost            | présenté par l'union libérale-radical |
| c) Secrétaire         | : | M. Albin Liechti         | présenté par l'union libérale-radical |
| d) Secrétaire-adjoint | : | Mme Marianne Rossier     | présentée par le groupe socialiste    |
| e) 2 questeurs        | : | M. Laurent Heiniger      | présenté par le groupe socialiste     |
|                       | : | M. Steve Christinat      | présenté par l'union libérale-radical |

M. Jean-Jacques Bolle laisse sa place à la nouvelle Présidente, en lui remettant un bouquet de fleurs. Le nouveau bureau se met en place.

Mme Fabienne Kunz Brenet déclare qu'elle est très contente de se trouver au perchoir et qu'elle présidera pendant un an avec grand plaisir. Elle espère qu'ensemble, un bon travail sera effectué, que chacun restera engagé comme il est engagé actuellement et que tout se passera bien pour la population et ses élus.

### **3. Nomination de 5 membres au Conseil communal**

Sont proposés par le groupe socialiste : Mme Chantal Fuchs  
M. Patrick Lardon

Sont proposés par l'union libérale-radical : M. Pierre-André Stoudmann  
M. Marc-Olivier Vuille  
M. Marcel Leuenberger

Ces 5 personnes sont élues tacitement au Conseil communal, par applaudissements. La Présidente les remercie de leur engagement.

M. Jean-Jacques Bolle fleurit Mme Chantal Fuchs, nouvelle conseillère communale.

La Présidente signale que, dès à présent, la majorité est à 13 voix.

### **4. Procès-verbal de la séance du 21 avril 2008 :**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### **5. Demande de crédit pour la mise en place de moyens techniques permettant le comptage des énergies / charges (chaleur + eau) utilisées dans l'immeuble de la rue du Centre 7-9**

La Présidente ouvre les débats.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente fait voter l'entrée en matière, qui est acceptée à l'unanimité.

La Présidente donne lecture de l'arrêté.  
Celui-ci est accepté à l'unanimité.

### **6. Divers :**

M. Jean-Luc Jordan félicite le nouveau bureau du Conseil général et le nouveau Conseil communal. Il remercie le Conseil communal sortant pour les magnifiques locaux lumineux et le remercie également d'avoir pris en compte la remarque qu'il avait faite lors de la dernière séance au sujet de la mise en place d'un conteneur pour le PET à l'extérieur de la déchetterie.

Mme Nicole Bindith informe que la Commission de culture et loisirs a fait son traditionnel rallye samedi dernier. Elle remercie le Conseil communal qui a offert l'apéritif et elle remercie également la population qui est restée jusqu'au bout de la manifestation, malgré la pluie.

La Présidente annonce que la prochaine séance aura lieu le lundi 23 juin à 20h00. Elle remercie chacun pour son engagement pour notre commune et pour sa population.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt la séance à 20h24

Au nom du Conseil général,

La Présidente : La Secrétaire-adjointe :

F. KUNZ BRENET

M. ROSSIER